

**Promesse de versement
De la taxe d'apprentissage (13 %)**

Date limite de versement : 31 mai 2022

MERCI DE NOUS RETOURNER CE DOCUMENT COMPLETE

Avec votre chèque à l'ordre de l'Agence Comptable

Si virement bancaire, RIB joint à ce document

Raison sociale de l'entreprise :

.....

Nom – Prénom de la personne responsable du versement :

.....

Courriel :

Téléphone :

Adresse de l'entreprise :

.....

Je souhaite attribuer ma taxe d'apprentissage 2022 au Lycée Professionnel « La Martellière » de Voiron

Pour un montant de :€

Fait à Le

Signature et cachet de l'entreprise